



APR-UQAM

Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021
DE L'APR-UQAM**

**Présenté à l'Assemblée générale annuelle
le 19 mai 2021**

Table des matières

Mot de la présidente	1
1. Affaires internes	2
1.1 Réunions du conseil d'administration	2
1.2 Modifications des statuts de l'APR-UQAM	2
1.3 Relations avec l'UQAM	3
1.4 Relations avec le SPUQ	4
1.5 Relations avec la Fondation de l'UQAM	4
2. Représentations et relations externes.....	5
2.1 Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC).....	5
2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)	5
2.3 Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM).....	5
2.4 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec	6
3. Activités culturelles et sociales	6
4. Projet Solidarité	6
5. Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	7
6. Site Web	8
7. Fonds APR-UQAM.....	8
7.1 Campagne de financement.....	8
7.2 Bourses APR-UQAM.....	8
7.3 Création d'un menu sur le site Web	9
8. L'équipe	9
Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2020-2021	11
Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 30 avril 2021	13
Annexe C - États financiers de l'exercice 2020-2021	14

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration, il me fait très plaisir de vous présenter le *Rapport d'activités 2020-2021 de l'APR-UQAM*.

Cette dernière année, bien que marquée comme la précédente par les mesures sanitaires mises en place pour combattre la pandémie de COVID-19, a néanmoins été fort productive pour votre conseil d'administration, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport.

Nous avons en effet profité de cette année de confinement pour nous pencher sur nos procédures et nos façons de communiquer avec nos membres. Nous avons revu notre règlement de régie interne et amorcé une importante mise à jour de notre site Web. Nous nous sommes aussi interrogés sur la mise en place de meilleurs outils de communication avec les membres. C'est dans cette perspective qu'a vu le jour cette initiative de la rédaction d'un unique rapport annuel, en lieu et place des différents rapports des dirigeants et dirigeantes et des responsables de comités présentés à l'assemblée générale. Nous espérons que cette nouvelle façon de transmettre l'information permettra à un plus grand nombre de membres de prendre connaissance des activités de l'Association et d'en faire la promotion.

Bonne lecture!

Monique Lemieux, présidente

Rapport d'activités 2020-2021 de l'APR-UQAM

L'année 2020-2021 aura été plutôt brève, considérant que moins de huit mois se sont écoulés depuis la dernière assemblée générale le 30 septembre 2020, mais elle aura été bien remplie pour le conseil d'administration, qui a profité du confinement imposé pour avancer plusieurs dossiers importants, comme en fait foi le présent rapport.

1. Affaires internes

1.1 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises depuis l'assemblée générale annuelle du 30 septembre 2020. La première réunion, tenue le 6 octobre, a permis de désigner les membres qui occuperaient les fonctions de dirigeants et dirigeantes, de répartir les autres responsabilités et de déterminer les principaux chantiers pour l'année 2020-2021. Deux dossiers identifiés comme prioritaires ont été confiés à des comités mis sur pied à cette séance : le comité d'examen et de mise à jour des statuts de l'APR-UQAM et le comité de mise à jour du site Web.

Le conseil d'administration a par la suite tenu des réunions mensuelles, le premier mercredi du mois, à l'exception du mois de janvier où il y a eu relâche. En plus du traitement des affaires courantes, le conseil a dévolu une grande partie de son temps, lors des réunions de février, mars et avril, au dossier des modifications à apporter aux statuts de l'Association, tel que décrit ci-dessous en 1.2.

1.2 Modifications des statuts de l'APR-UQAM

Puisqu'il devenait nécessaire de revoir les statuts de l'Association afin de tenir compte de nouvelles catégories de membres ainsi que de la tenue d'assemblées générales en mode virtuel, le conseil d'administration a jugé prioritaire de créer un comité chargé de veiller à cette mise à jour.

Le comité d'examen et de mise à jour des statuts de l'APR-UQAM a débuté ses rencontres en décembre 2020, après avoir colligé un certain nombre de documents essentiels à ses travaux. Sous la responsabilité de Michel Tousignant, il était également composé de Louis Jolin, Monique Lemieux et Yvon Pépin, et a aussi pu bénéficier de l'apport externe de la secrétaire, Anne Rochette. L'expertise de Louis Jolin en ce qui a trait aux organismes à but non lucratif et, plus particulièrement, aux aspects juridiques concernant leur gouvernance a été fort utile au comité. Elle a permis, entre autres, de réaliser que certains articles des statuts n'étaient pas conformes au Code Civil du Québec (section sur les personnes morales) ni à la Loi sur les compagnies (3e partie), en vertu de laquelle l'APR-UQAM a obtenu sa personnalité juridique, et devaient conséquemment être modifiés.

Le comité a aussi pu constater que les statuts méritaient d'être révisés sur le plan de la structure générale du document, pour en faciliter la compréhension et l'utilisation, en particulier en intégrant de nouveaux articles dans un but de précision, en détaillant plus

finement les divers sous-articles et en les identifiant par un intitulé. Enfin, il a été convenu de modifier l'appellation du document en « Règlements généraux de l'APR-UQAM ».

Le comité a présenté l'état d'avancement de ses travaux aux séances du 3 février et du 3 mars 2021 du conseil d'administration et a ainsi pu recevoir les commentaires et suggestions des autres membres du conseil. Lors de la séance du 7 avril 2021, une dernière version des Règlements généraux de l'APR-UQAM a été présentée au conseil et, suite à de légères modifications apportées en séance, le nouveau texte a été adopté à l'unanimité. Conformément aux dispositions de la Loi, les Règlements généraux de l'APR-UQAM sont entrés en vigueur à cette date et doivent être soumis pour ratification par l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2021.

1.3 Relations avec l'UQAM

L'Association a maintenu ses échanges avec l'UQAM tout au long de l'année, quoique cette communication n'a pas été aussi fluide que par le passé, probablement en raison des circonstances qui ont prévalu au cours de cette période.

Les échanges ont principalement porté sur l'octroi d'une adresse courriel à l'Association, diverses demandes d'informations ainsi que deux demandes provenant de membres, l'une, au sujet du renouvellement du statut de professeure ou professeur associé et, l'autre, par rapport à une offre de bénévolat auprès des étudiants et étudiantes.

L'octroi d'une adresse courriel à l'Association a été rapidement traitée et la nouvelle adresse apr@uqam.ca est fonctionnelle depuis la fin octobre.

À la suite d'une remarque d'un membre du conseil d'administration concernant l'accessibilité à la suite Microsoft Office des Services informatiques de l'UQAM, une demande d'informations quant aux ressources informatiques disponibles pour les professeures et professeurs retraités a été acheminée à la directrice du Service du personnel enseignant, madame Josée Dumoulin, en novembre 2020. Après discussion, celle-ci s'est engagée à dresser un inventaire le plus complet possible des ressources accessibles aux professeures et professeurs retraités, non seulement en ce qui concerne les Services informatiques mais aussi celles d'autres services, comme les bibliothèques et l'audiovisuel. En janvier 2021, les informations suivantes concernant les privilèges des professeures et professeurs retraités quant aux ressources informatiques de l'UQAM nous ont été communiquées par l'entremise de Josée Dumoulin :

Les professeures et professeurs associés ont accès aux mêmes services que les professeures et professeurs réguliers. Ceux-ci sont décrits sur le site des Services informatiques : <https://servicesinformatiques.uqam.ca/services-offerts/>.

Les professeures et professeurs retraités conservent leurs boîtes de courriels et par le fait même leurs codes d'accès. La capacité de la boîte de courriels passe de 100 Go à 50 Go. La suite Office est seulement accessible en ligne et il n'est pas possible de l'installer sur les ordinateurs. OneDrive est toujours accessible. Les accès aux systèmes administratifs (SIGA, Résultat, etc.) sont révoqués lorsqu'ils ne sont plus requis.

Quant aux autres types de ressources, nous n'avons pas encore reçu les informations pertinentes. Par ailleurs, en ce qui a trait à la résolution adoptée lors de la dernière

assemblée générale demandant d'élargir l'accès aux ressources électroniques de la bibliothèque aux professeures et professeurs retraités, la présidente et le vice-président souhaitaient présenter cette requête de vive voix lors d'un entretien avec la rectrice. Malheureusement, il n'a pas encore été possible d'organiser cette rencontre.

En janvier, un membre a sollicité l'intervention de l'Association auprès de la direction de l'université afin que celle-ci permette le prolongement du statut de professeure ou professeur associé sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande formelle, étant donné la difficulté d'accès à certains documents nécessaires pour ce type de demande. Comme le statut de professeure ou professeur associé n'est pas uniquement attribué à des professeures et professeurs retraités, la présidente est entrée en contact avec la directrice du personnel enseignant, Josée Dumoulin, et avec le président du SPUQ, Michel Lacroix, qui se sont tous deux montrés favorables à cette possibilité. Celle-ci devait toutefois recevoir l'aval de la Direction. À ce jour, cette décision ne nous a pas été communiquée.

En février, la présidente s'est aussi adressée à la directrice de la division des Services-conseils des Services à la vie étudiante, Stéphanie Gadoury, afin de lui transmettre une proposition de bénévolat de la part d'une personne membre de l'Association, qui souhaitait pouvoir offrir son soutien aux étudiantes et étudiants qui auraient besoin d'écoute et de conseils et qui se demandait si l'APR-UQAM pouvait développer un partenariat en ce sens avec les Services à la vie étudiante. Malgré l'intérêt suscité par cette proposition, les Services-conseils ne sont malheureusement pas en mesure pour l'instant de joindre une offre bénévole aux services offerts par le personnel professionnel.

1.4 Relations avec le SPUQ

Comme par le passé, l'Association a continué de recevoir un appui financier et matériel du SPUQ fort apprécié. L'Association a été invitée à participer à la séance de préparation à la retraite organisée par le syndicat, qui s'est tenue par visioconférence le 23 avril 2021. Monique Lemieux et Yvon Pépin y ont fait valoir les objectifs de l'Association et ont présenté les différents services offerts et activités organisées par l'APR-UQAM, en vue de susciter l'intérêt des participantes et participants à adhérer à l'Association.

1.5 Relations avec la Fondation de l'UQAM

Le Fonds APR-UQAM est administré par la Fondation de l'UQAM depuis sa création en 1995. Cette année, de nombreux changements sont survenus au sein de l'équipe de la Fondation. La directrice du développement philanthropique, Michelle Niceforo, est devenue directrice générale de la Fondation en janvier 2021, suite au départ de Me Pierre Bélanger en décembre 2020, et elle a été remplacée dans son poste par Catherine Proulx, qui s'est jointe à la Fondation en février 2021 et qui appuiera dorénavant l'Association dans sa campagne de financement. Plusieurs échanges ont eu lieu à cet égard avec mesdames Niceforo et Proulx ainsi qu'avec la nouvelle conseillère aux dons planifiés, Isabelle Sauvageau. Enfin, nous souhaitons souligner la contribution toujours attentive de Marie-Claude Lévesque, assistante administrative, qui voit à nous transmettre les états du fonds et à faire le suivi de nos demandes.

2. Représentations et relations externes

2.1 Associations des retraités des universités et collèges du Canada (ARUCC)

Michel Tousignant a représenté l'Association à l'assemblée générale de l'ARUCC, tenue le 30 septembre 2020, qui a réuni environ 40 personnes déléguées de toutes les universités canadiennes. La question de favoriser une participation plus active des associations locales a été abordée. L'ARUCC a proposé de rendre accessibles à toutes les universités les conférences organisées localement. La question des bénéficiaires a été le sujet d'une proposition pour demander aux universités d'ouvrir leurs cours aux retraités universitaires en tant qu'auditeurs libres et d'offrir des facilités d'abonnement pour le gymnase, à des heures moins fréquentées par exemple.

Le 22 mars 2021, il y a eu une rencontre Zoom des présidentes et présidents des associations locales de l'ARUCC ou de leurs représentants et représentantes, à laquelle Michel Tousignant a assisté. Il y a été convenu de tenir de telles rencontres régulièrement avec un thème spécifique, à chaque occasion, relié à la gouvernance.

Michel Tousignant a également participé aux rencontres virtuelles du groupe *Later Life Learning* récemment mis sur pied par l'ARUCC, dont l'un des objectifs principaux est de permettre les échanges d'informations sur les services éducationnels offerts aux membres des différentes associations. Une section a été ajoutée sur le site Web de l'ARUCC portant sur l'annonce des conférences et cours organisés par les associations locales et ouverts aux membres d'autres associations.

La conférence annuelle de l'ARUCC du printemps 2021, sous la responsabilité de l'Association des retraités de l'Université McGill, s'est tenue le 15 avril 2021 sous la forme d'un événement Zoom d'une durée de 90 minutes, ouvert à tous les membres de chaque association membre de l'ARUCC.

2.2 Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Claude Laferrrière, Monique Lemieux et Yvon Pépin ont assisté à l'assemblée générale de la FRUQ, qui s'est tenue en visioconférence le 30 octobre 2020. Il y a été constaté que la plupart des associations ont opté pour un congé de cotisation aux membres pour l'année 2020-2021. La FRUQ a aussi décidé d'accorder un congé de cotisation aux associations qu'elle regroupe. En plus des points d'information usuels, il y a eu présentation des rapports sur les régimes de retraite (RRUQ) et les assurances collectives (AQRP-La Capitale), qui ont été transmis par la suite aux membres de l'APR-UQAM.

2.3 Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM)

Le 26 février 2021, Monique Lemieux a assisté à un webinaire de la TCAÎM organisé en collaboration avec divers organismes communautaires. L'objectif était de procéder au lancement d'un outil disponible sur le site de la TCAÎM sous l'onglet « Citoyennes et citoyens aînés : une communauté d'influenceurs », dont le but est de faciliter la participation citoyenne aux instances démocratiques de la ville et des arrondissements.

2.4 Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec

Michel Tousignant et Monique Lemieux ont participé à la rencontre du Regroupement des associations de retraités universitaires du Québec (Convergence) qui s'est tenue le 7 octobre 2020. Organisée par la présidente de l'Association des retraité(e)s de l'Université McGill, Ginette Lamontagne, cette rencontre réunissait une douzaine de représentantes et représentants. Un tour de table a permis de mesurer l'impact de la pandémie sur la tenue des activités des associations et de discuter du défi de maintenir le contact avec les membres et de la possibilité d'utiliser les cotisations pour organiser des conférences. Il a aussi été question du recrutement de nouveaux membres, qui est facilité au Québec par rapport au reste du Canada par le fait que les associations ont accès aux données concernant les départs à la retraite. Le regroupement souhaite conserver son statut informel et prévoit une prochaine rencontre au printemps 2021.

3. Activités culturelles et sociales

Maintenir des activités culturelles et sociales en temps de confinement n'est pas la tâche la plus aisée. L'incertitude constante quant à l'évolution des mesures sanitaires a rendu impossible la planification d'activités qui se dérouleraient en « présentiel ».

Deux activités tenues en mode virtuel ont néanmoins pu être organisées avec le concours du responsable des activités culturelles et sociales, Jean-Pierre Dion, de la présidente, Monique Lemieux, et du registraire, Yvon Pépin, ainsi que grâce à la participation très appréciée de Jacques Lefebvre.

La première activité, un cocktail de fin d'année en ligne, a eu lieu le 10 décembre 2020, animée par Jacques Lefebvre. Ce cocktail a été l'occasion d'un échange d'anecdotes et d'un hommage à Marcel Rafie, président de l'Association de 2013 à 2020. La seconde activité s'est tenue le 28 janvier 2021 et sa thématique portait sur une œuvre d'art que l'on a aimée. Yvon Pépin a assuré le bon fonctionnement de la plateforme Zoom pour ces deux activités.

4. Projet Solidarité

Le comité Solidarité s'est donné comme objectif principal, cette année, d'évaluer les soins et services disponibles en fonction du mode de vie des membres. Les principales stratégies et actions retenues au départ étaient les suivantes : 1) recueillir des témoignages auprès des membres sur les services intéressants; 2) transmettre de l'information sur les ateliers et conférences offerts dans la collectivité; 3) organiser une conférence d'experts sur les thématiques en question. Il a ainsi été question de programmer à nouveau la conférence de Lita Béliard et Louise Savard (auteures de *Vieillir à la bonne place. Le choix d'un milieu d'hébergement, les étapes, les enjeux*), qui avait dû être annulée en mars 2020 à cause de la pandémie. Finalement, après différents échanges avec les deux auteures, il a plutôt été convenu d'attendre un moment plus favorable pour tenir cette activité, vu le flou qui existe présentement sur l'avenir des résidences pour aînés et l'importance accrue à mettre sur les soins et services.

Devant le constat que l'Association n'est pas très informée des besoins des membres et de l'usage qu'ils ou elles font des divers services, le comité Solidarité a décidé d'entreprendre une enquête sur ce sujet, analogue à celle qui a été menée sur « Vieillesse et solitude ».

Le comité a ainsi entamé des travaux préparatoires en vue de cette enquête, qui serait menée auprès des membres à l'automne prochain pour faire le point sur les services et soins offerts. Le comité, constitué de Patrick Béron, Louise Dupuy-Walker, Gilles Gauthier, Monique Lemieux et Michel Tousignant, auquel s'est joint Maurice Amiel à titre d'observateur, a d'abord voulu savoir si des études similaires avaient déjà été entreprises, afin éventuellement de s'en inspirer. Au cours du mois de mars, Patrick Béron a tenté de rejoindre 40 organismes ou associations susceptibles d'avoir pu mener une telle enquête. Parmi ceux-ci, 35 ont répondu à sa demande et aucun d'entre eux n'avait effectué d'études de ce type. Toutefois, l'AQRP a lancé en mars 2021 une enquête sur les soins durant la pandémie et la TCAÎM souhaite entreprendre prochainement une enquête sur le soutien à domicile. Plusieurs ont fait part de leur intérêt à consulter les résultats de l'enquête à venir, voire à y participer.

Enfin, Monique Lemieux a rédigé un article, paru dans le numéro 80 du Bulletin, faisant état des actions menées en 2020 par le comité et des perspectives du projet Solidarité. On y retrouve également le texte d'une pétition qui demande au gouvernement d'augmenter les sommes dédiées aux soins et services, dont l'initiative revient à un collègue retraité de l'Université de Sherbrooke et qui avait été acheminée aux membres de l'Association en décembre dernier.

5. Bulletin *Pour la suite du monde*

Depuis 2019, le bulletin *Pour la suite du monde* paraît deux fois l'an. Toutefois, en 2020, la publication du numéro 79, initialement prévue pour le mois de mai, a dû être reportée en septembre, compte tenu des circonstances prévalant au printemps, qui ont empêché la tenue de l'assemblée générale annuelle en mai. Dorénavant, le bulletin paraîtra en avril et octobre et sa parution ne sera plus liée à la tenue de l'assemblée générale, puisque les rapports des dirigeants seront transmis aux membres sous la forme d'un rapport d'activités global, tel que le présent rapport.

Le directeur, Louis Jolin, s'était donné comme objectif de revoir la facture visuelle du bulletin et sa charte graphique à l'occasion de la parution de son 80^e numéro. La nouvelle présentation, qu'il a élaborée avec le concours de Wendy Hondermann de Creativa Design, comporte plus de couleur, une prédominance du bleu et la recherche de verticalité par l'usage de capitales, entre autres nouveaux éléments. Ce 80^e numéro présente un dossier principal « L'UQAM à distance », qui se penche sur le fonctionnement de notre université en temps de pandémie. On y retrouve également une deuxième rubrique d'envergure consacrée aux témoignages de membres quant à l'impact de la pandémie sur leurs voyages, réels ou rêvés. Des articles de Monique Lemieux, qui présente un bilan des actions de la dernière année et les perspectives du projet Solidarité,

et de Claude Laferrière, sur la fiscalité des personnes âgées, ainsi que les chroniques In memoriam et Brèves complètent ce numéro.

6. Site Web

Au printemps 2020, le site Web de l'Association a déménagé et est, depuis lors, logé sur le site de l'UQAM. Compte tenu de ce déménagement, il a été résolu par le conseil d'administration, à sa séance du 3 mars 2021, de mettre fin aux liens de l'APR-UQAM avec « mydomain.com » et de ne pas retenir le nom de domaine « apr-uqam.org ».

L'un des dossiers jugés prioritaires par le conseil d'administration en 2020-2021 est celui de la mise à jour du site Web. Cependant, compte tenu de l'implication des membres du conseil dans la révision des statuts, l'amorce des travaux du comité de mise à jour du site Web a été reportée de quelques mois. La première réunion du comité, le 14 avril, a permis d'identifier les principaux éléments qui devraient être revus et modifiés et d'établir un échéancier pour la mise à jour du site Web. Déjà, des éléments de contenu ont été ajoutés, comme un menu pour le Fonds APR-UQAM, et la présentation de la page d'accueil et de la barre des menus a été revue, en attendant la mise à jour plus complète qui devrait se faire à l'été 2021.

7. Fonds APR-UQAM

7.1 Campagne de financement

Lors du lancement de la campagne de financement du Fonds APR-UQAM en décembre 2019, le comité formé pour se pencher sur la question de la pérennisation du fonds avait recommandé que des actions ciblées de collecte de fonds soient organisées. Malheureusement, les mesures de confinement n'ont pas permis d'envisager de telles actions. Un message a toutefois été envoyé aux membres par la présidente, le 19 novembre, les encourageant à contribuer au Fonds APR-UQAM. Par la suite, la Fondation a pris le relais avec la sollicitation téléphonique en décembre et janvier.

En 2020-2021, 61 dons provenant de 37 donateurs ont été reçus, totalisant la somme de 5 885 \$. Au 30 avril 2021, le solde du fonds s'élève à 11 055 \$, soit 44 % de la cible de 25 000 \$ à atteindre pour permettre la capitalisation.

7.2 Bourses APR-UQAM

Le comité de sélection des bourses APR-UQAM, composé de Patrick Béron, Jean-Pierre Dion et Anne Rochette, s'est réuni le jeudi 12 novembre pour procéder à l'évaluation des dossiers de candidature reçus. Une baisse notable du nombre de candidatures a été constatée. Ceci est probablement dû en partie à la baisse généralisée enregistrée cet automne par rapport à l'année précédente pour l'ensemble des concours, mais possiblement aussi à la difficulté supplémentaire, pour les bourses d'engagement, que représente le manque d'opportunité de faire du bénévolat en temps de confinement.

Les lauréates des deux bourses sont Luciana Lassance, baccalauréat en psychologie, et Lilia Ben Abdelkader, baccalauréat d'intervention en activité physique, profil kinésiologie. Puisqu'il était impossible de tenir des cérémonies de remise de bourses, la Fondation de

l'UQAM a plutôt organisé des Rendez-vous des bourses facultaires, qui se sont tenus le jeudi 11 février pour la Faculté des sciences humaines et le mercredi 17 février pour la Faculté des sciences, par l'entremise de la plateforme Zoom. Monique Lemieux a assisté aux deux événements lors desquels elle a pu s'entretenir avec chacune des lauréates.

7.3 Création d'un menu sur le site Web

Un nouveau menu « Fonds APR-UQAM » a été créé sur le site Web. Celui-ci comprend cinq sous-menus : Historique du Fonds, Bourses APR-UQAM, Lauréates et lauréats des bourses, Campagne de financement, Faire un don.

8. L'équipe

En 2020-2021, les tâches et responsabilités qui sous-tendent la bonne marche des affaires et des activités de l'Association ont été assumées par les membres suivants.

Conseil d'administration

Administratrices et administrateurs :

Présidente : Monique Lemieux

Vice-président : Michel Tousignant

Secrétaire : Anne Rochette

Trésorier : Claude Laferrière

Registraire : Yvon Pépin

Conseiller : Patrick Béron

Conseiller : Jean-Pierre Dion

Observateurs : Gilles Gauthier (webmestre), Louis Jolin (directeur du Bulletin)

Comité des activités culturelles et sociales

Jean-Pierre Dion (responsable), Monique Lemieux, Yvon Pépin et la participation ponctuelle de Jacques Lefebvre

Comité d'attribution des bourses APR-UQAM

Patrick Béron, Jean-Pierre Dion, Anne Rochette (responsable)

Comité Solidarité

Patrick Béron, Louise Dupuy-Walker, Gilles Gauthier, Monique Lemieux (responsable), Michel Tousignant

Comité d'examen et de mise à jour des statuts de l'APR-UQAM

Louis Jolin, Monique Lemieux, Yvon Pépin, Michel Tousignant (responsable)

Comité de mise à jour du site Web

Patrick Béron (responsable), Gilles Gauthier, Monique Lemieux, Yvon Pépin, Anne Rochette

Bulletin Pour la suite du monde

Louis Jolin (directeur), Anne Rochette (révision linguistique)

Envoi des vœux d'anniversaire

Suzanne Lemerise

Représentation auprès de la Fondation de l'UQAM
Anne Rochette

Représentation auprès d'organismes externes

ARUCC : Michel Tousignant

FRUQ : Claude Laferrière, Monique Lemieux, Yvon Pépin

TCAÎM : Patrick Béron

Convergence : Monique Lemieux, Michel Tousignant

Annexe A - Résolutions du conseil d'administration en 2020-2021

Mardi 6 octobre 2020

Résolution **CA2020-21-01**

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Yvon Pépin, il est résolu de suspendre temporairement l'octroi de jetons de présence, tant que les réunions se tiendront par visioconférence.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 3 février 2021

Résolution **CA2020-21-02**

Sur proposition de Michel Tousignant, appuyée par Anne Rochette, il est résolu d'approuver la soumission de Creativa Design pour la conception d'une nouvelle charte graphique pour la mise en page du bulletin *Pour la suite du monde*.

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 3 mars 2021

Résolution **CA2020-21-03**

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyée par Patrick Béron, il est résolu de mettre fin aux liens de l'APR-UQAM avec « mydomain.com » et de ne pas retenir le nom de domaine « apr-uqam.org ».

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 7 avril 2021

Résolution **CA2020-21-04**

Attendu l'adoption par l'assemblée générale du 19 mai 1999 des Statuts amendés de l'APR-UQAM;

Attendu la nécessité d'une mise à jour des Statuts amendés de 1999 pour tenir compte notamment de la création et de la modification de catégories de membres, des nouveaux modes virtuels d'assemblée et des exigences impératives de la loi;

Attendu la mise sur pied du Comité d'examen et de mise à jour des Statuts de l'APR-UQAM par le conseil d'administration à sa séance du 5 octobre 2020;

Attendu les travaux du comité et les présentations faites aux séances du 3 février et du 3 mars 2021 du conseil d'administration;

Attendu la présentation du document « Règlements généraux de l'APR-UQAM » et les modifications apportées en séance;

Sur proposition de Michel Tousignant, appuyée par Monique Lemieux, il est résolu d'adopter le document « Règlements généraux de l'APR-UQAM » qui remplace les « Statuts amendés de l'APR-UQAM 1999 ».

Adoptée à l'unanimité.

Mercredi 5 mai 2021

Résolution CA2020-21-05

Sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Patrick Béron, il est résolu d'adopter les états financiers de l'exercice 2020-2021 tels qu'examinés préalablement par l'observateur aux comptes et présentés en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2020-21-06

Sur proposition de Michel Tousignant, appuyée par Yvon Pépin, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021-2022 telles que présentées et ajustées en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité.

Annexe B - Effectif de l'APR-UQAM au 30 avril 2021

	<u>2021</u>		<u>2020</u>
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM			
Nombre total de dossiers au fichier ^a	716		703
Dossiers inactifs (décès connus) ^b	(179)		(173)
Décès en 2020-2021 ^c	[6]		[5]
Dossiers inactifs (autres)	(5)		(5)
Nombre total de retraités actifs	532	74,3 %	525
Retraités actifs	532		525
Retraite graduelle	0		0
MEMBRES DE L'ASSOCIATION en 2020-2021			
Nombre total de membres	291		278
Membres actifs	276	94,8 %	266
Membres honoraires	2	0,7 %	1
Nouveaux membres (inscriptions gratuites)	13	4,5 %	11
Décès dans l'année (membres actifs)	4		4
Désistement	1		5
Membres qui ont transmis une adresse courriel	284	97,6 %	270
Proportion des membres par rapport aux retraités actifs inscrits au fichier APR-UQAM		54,7 %	

.....

- a. Dossier maître des professeures et professeurs retraités et des maîtres de langues retraités ayant transmis leurs coordonnées à l'APR-UQAM depuis la fondation de l'Association.
- b. Certains décès des années antérieures peuvent nous être inconnus.
- c. Décès portés à notre attention en 2020-2021 (inclus dans le nombre total de décès connus) :
Guy Avon (2021), Robert Doré (2021), Régine Robin (2021), Jean-Pierre Cartier (2020), Jean Gingras (2020), Fernande Saint-Martin (2019)

Annexe C - États financiers de l'exercice 2020-2021

Bilan au 31 mars	2021		2020
Bilan au 30 avril			
ACTIF			
Caisse de la Culture	14 950		15 250
Frais remboursables par l'UQAM	0		296
	<u>14 950</u>		<u>15 546</u>
PASSIF			
Créditeurs (à payer)	1 548	759	
Cotisations perçues d'avance	<u>535</u>	<u>85</u>	
	2 083		844
AVOIR DE L'ASSOCIATION			
Solde à la fin de l'exercice précédent	14 702	11 625	
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>(1 835)</u>	<u>3 077</u>	
	12 867		14 702
Total du passif et de l'avoir	<u>14 950</u>		<u>15 546</u>
<hr/>			
État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars	2021		2020
État des résultats pour l'exercice terminé le 30 avril			
REVENUS			
Cotisations des membres	0	12 205	
Contribution du SPUQ	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>	
	3 500		15 705
DÉPENSES			
Frais de voyage et de déplacement	(41)	(430)	
Assemblée générale annuelle	0	(833)	
Conseil d'administration	0	(710)	
Activités sociales	0	(1 301)	
Frais de poste	(938)	(4 125)	
Impression des bulletins et documents	(2 309)	(3 672)	
Refonte du bulletin	(862)	n/a	
Associations: FRUQ et ARUCC	(189)	(771)	
Frais divers	(586)	(375)	
Frais bancaires	<u>(114)</u>	<u>(211)</u>	
	(5 039)		(12 428)
SURPLUS (DÉFICIT) D'OPÉRATION	(1 539)		3 277
UQAM Ajustement de 2019-2020	(296)		
Jetons de 2018-2019 non comptés	<u>n/a</u>		<u>(200)</u>
RÉSULTAT NET	<u>(1 835)</u>		<u>3 077</u>